

LA FFPAPF LANCE UNE CAMPAGNE SUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION DANS LA MODE

Chaque semaine, nous sélectionnons les meilleures informations du secteur pour vous tourner vers l'avenir.

Au programme de ce bulletin **e-DEFI #182** :

Renseignez-vous sur la directive CSRD grâce à un webinaire d'information le 13 mars à 11h, organisé par Micropole et Le Pont. Applicable depuis le 1er janvier 2024, la directive européenne fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier en matière de durabilité aux entreprises de plus de 250 salariés ainsi qu'aux PME cotées en bourse.

Lisez notre synthèse de l'article de The Business of Fashion sur le développement et le progrès des nouveaux matériaux durables dans l'industrie de la mode au cours des dix dernières années.

Consultez la campagne de la Fédération Française du Prêt-à-Porter Féminin sur la diversité et l'inclusion dans la mode. Avec le soutien du DEFI, la campagne met en lumière 7 personnalités inspirantes en matière de diversité et d'inclusion dans la mode et propose un guide sur le sujet à destination des professionnels du secteur.

Candiditez à l'appel à projets Objectif Recyclage Matière de l'ADEME. Ce dispositif vise à soutenir les projets d'études et d'investissements qui favorisent la sobriété en matières premières, la résilience et la décarbonation de l'industrie en France par le recyclage.

Rendez-vous enfin au musée Yves Saint Laurent Paris à partir de vendredi 9 février pour découvrir l'exposition « Transparences, le pouvoir des matières ».

Très bonne lecture,
Clarisse Reille



RÉGLEMENTATION

Webinaire d'information sur la directive CSRD le mercredi 13 mars 2024 à 11h

MODE DURABLE

L'avenir des nouveaux matériaux dans l'industrie de la mode selon The Business of Fashion



LA FFPAPF LANCE UNE CAMPAGNE SUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION DANS LA MODE

→ Lire l'article

MODE DURABLE

L'ADEME lance un appel à projet Objectif Recyclage Matière

CHANGER D'AIR

L'exposition « Yves Saint Laurent : Transparences, le pouvoir des matières » disponible à partir du 9 février

N'oubliez pas de suivre nos réseaux sociaux pour consulter davantage d'articles écrits ou repérés par le DEFI au quotidien.



Pour envoyer vos suggestions : defi@defimode.org

Votre adresse électronique est susceptible d'être utilisée à des fins d'informations sur les filières de la mode et de l'habillement. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)